

Si vous allaitez votre enfant, vous devrez tirer votre lait avant l'examen, et le conserver pour une utilisation ultérieure.

En effet, **votre allaitement devra être suspendu durant les 12 heures suivant l'injection intraveineuse du radio-pharmaceutique** et le lait produit durant cette période devra être jeté

Et après l'examen ?

Vous pourrez immédiatement reprendre toutes vos activités, y compris votre travail. La radioactivité qui vous aura été administrée ne représente pas de danger pour votre entourage.

Nous vous recommandons de bien vous hydrater après l'examen afin d'éliminer plus rapidement les restes du produit.

A l'issue de l'examen, le résultat vous sera communiqué par le médecin prescripteur lors de notre prochaine consultation.

En cas d'urgence, le compte rendu pourra être transmis par fax, téléphone ou par email.

INFORMATIONS POUR LE PATIENT

PET-CT au ¹⁸F-PSMA



Service de Médecine Nucléaire

RHNe – La Chaux-de-Fonds

Téléphone : + 41 32 967 24 80

Fax : + 41 32 967 29 94

Email : secretariat.medecinucleaire@rhne.ch

Horaires : lundi au vendredi de 7h45 à 16h45
(sans interruption)

DEROULEMENT DU PET-CT AU ¹⁸F-PSMA

But de l'examen

Le PET-CT est un examen de Médecine Nucléaire couplé à un examen de radiologie (scanner).

L'examen permet ainsi de contribuer à une prise en charge appropriée (diagnostic d'une lésion, bilan d'extension à distance, choix d'un traitement adapté, évaluation de la réponse au traitement ...).

Il s'agit d'une imagerie "hybride" permettant de réunir dans un même examen des données fonctionnelles (sites de fixation d'un traceur légèrement radioactif) avec des données morphologiques précises.

Lors du CT (scanner), une injection de produit de contraste iodé pourra être réalisée en complément.

Préparation de l'examen

- 1. Jeûne :** Vous n'aurez aucune précaution particulière à prendre, vous pourrez boire et manger avant et après l'examen,
- 2. Médicaments :** vous pourrez prendre vos traitements habituels.

Si vous êtes claustrophobe, précisez-le lors de la prise de rendez-vous. Si nécessaire, un tranquilisant pourra vous être administré afin que l'examen se passe dans les meilleures conditions. (Vous devrez dans ce cas être accompagné (e)).

N'oubliez pas d'apporter vos autres examens d'imagerie médicale en rapport avec l'affection pour laquelle l'examen a été prescrit.

Nous vous demandons de vous présenter directement au pavillon PET-CT (plan d'accès en pièce jointe).

Déroulement de l'examen (environ 3 heures)

Dès votre arrivée, vous serez accueilli(e) directement par l'équipe médico-technique.



1. Injection :

Un technicien en radiologie médicale (TRM) mettra en place une perfusion dans une veine de votre bras de façon à réaliser l'injection pour l'examen, puis vous accompagnera au box d'injection.

Un produit très faiblement radioactif vous sera injecté dans la perfusion.

L'examen n'est pas douloureux ni dangereux, et ne présente aucun effet secondaire immédiat ou tardif.

L'injection du produit de contraste iodé est souvent responsable d'une sensation de chaleur ressentie différemment selon les patients. Des réactions allergiques peuvent survenir. Elles sont le plus souvent minimes

ou modérées (urticaires), mais peuvent être (très rarement) grave

2. Images

Les images débutent 1h30-2h00 heures après l'injection du radio-pharmaceutique.

Pendant l'enregistrement des images (environ 30 minutes), vous serez allongé(e) sur le dos, et **il sera important de ne pas bouger**. Des séquences d'apnée pourront vous être demandées.

Pendant l'examen, la table se déplacera à plusieurs reprises pour réaliser le scanner puis l'acquisition du PET.

La position sous caméra est parfois pénible, mais des dispositions seront prises pour optimiser votre confort et vous couvrir si vous avez froid (coussins, couvertures, etc.).

Contre-indications :

OUI, la grossesse est une contre-indication. Si vous êtes enceinte ou susceptible de l'être, ou si vous allaitez, vous devez **IMPERATIVEMENT** et **RAPIDEMENT** nous le signaler avant la date de votre examen. Un questionnaire vous sera systématiquement remis par les secrétaires, et sera à remplir avant la réalisation de votre examen.

Par précaution, chez une femme en âge de procréer, l'examen sera réalisé dans les 10 premiers jours du cycle menstruel, sous contraception ou éventuellement après un test de grossesse.